



# CHRONIQUE

## *Ce qu'il faut savoir sur l'extincteur portatif à la maison!*

### Comment le choisir ?

- Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).
- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C. Un tel appareil peut éteindre des feux ;
  - **(A)** de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
  - **(B)** de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
  - **(C)** d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques

### Faut-il en avoir un ?

Noter qu'à la Ville de Beauceville, tout bâtiment résidentiel doit être équipé d'au moins un extincteur portatif fonctionnel de type ABC d'un minimum de 5 lbs et ce, selon le règlement concernant la prévention des incendies.

### Comment l'utiliser ?

*S'il y a un feu, faites d'abord évacuer le domicile.*

*Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée.*

*Assurez-vous d'abord d'être en sécurité.*

*S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1. Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.*

Pour utiliser l'extincteur :

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Soupez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
4. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage.  
S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

*Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.*

## Comment l'entretenir ?

Pour assurer un bon fonctionnement de l'appareil, le propriétaire doit, à intervalles mensuels, vérifier:

- qu'il est au bon endroit et en bon état.
- que le sceau et la goupille sont bien en place.
- que la pression du manomètre est dans la partie verte (cela indique que la pression d'air à l'intérieur est adéquate).

Une vérification par une compagnie spécialisée est aussi à prévoir :

Un extincteur rechargeable à poudre (ABC) doit être vidé et soumis aux opérations de maintenance par une compagnie spécialisée. Pour des extincteurs portatifs à poudre, la norme **NFPA 10** rappelle que la maintenance (inspection du mécanisme interne, changement de poudre, s'il y a lieu) doit se faire aux **SIX ans**. Il doit également subir un test hydrostatique tous les **DOUZE ans**.

*Il faut faire recharger un extincteur après toute utilisation, même une utilisation de quelques secondes.*

## Important

*Le Service de sécurité incendie de la Ville de Beauceville ne cautionne en aucun temps des compagnies à vendre des extincteurs portatifs en son nom ni à représenter la Ville pour la vente ou la réparation de matériel, comme peuvent le laisser croire certaines de ces entreprises lors de sollicitation.*

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de prévention incendie de la ville de Beauceville.

### Émile Paris

Technicien en prévention incendie

[prevention@ville.beauceville.qc.ca](mailto:prevention@ville.beauceville.qc.ca)

Bureau : 418 774-9137 poste 236

Cellulaire : 418 222-1309